

Centre de formation	CESI
Nom de la formation	Formation professionnelle d'expert conseil en rénovation énergétique (ECRE)
Coordonnées et contact	Christine Dispa cdispa@cesi.fr 03 21 51 67 18 Arras
Type de formation	Formation professionnelle, conçue et est réalisée avec PROMODUL.
Présentation de la formation	<p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Auditer un bien immobilier pour en déterminer sa performance énergétique • Proposer des solutions d'amélioration de réduction des consommations énergétiques • Conseiller le propriétaire dans ses choix d'investissement de rénovation énergétique • Promouvoir la mise en œuvre d'énergies renouvelables <p><u>Programme</u></p> <p><i>Module 1</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rôle de l'expert conseil en rénovation énergétique • Notion de rentabilité d'un investissement • Rappels approfondis de la thermique appliquée aux bâtiments • Notion générale de rendement des équipements • Les réglementations thermiques, RT neuf, RT existant • Les calculs des différents coefficients et leur exploitation • Calcul de déperditions • Les règles de calcul 3CL/ TH-C-Eex • Le DPE et les recommandations relatives à la RT existante • Les labels • Comportement thermique des bâtiments anciens et des bâtiments récents • Principe du bio-climatisme • Appréciation globale des qualités et faiblesses thermiques et améliorations <p><i>Module 2</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic de l'enveloppe du bâtiment et améliorations possibles ▣ • Le cas particuliers des ponts thermiques • Diagnostic des systèmes de ventilation : • Les pathologies et les contre-performances • Introduction à la BAO et étude de cas enveloppe/ventilation <p><i>Module 3</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Chauffage par combustion • Evaluation de l'efficacité énergétique des générateurs, des combustibles, de l'émission, du dimensionnement • Les améliorations possibles : chaudières à condensation et basse température • Les radiateurs basses températures, les planchers chauffants • Les contre-performances

	<ul style="list-style-type: none"> •Chauffage électrique par convection •Chauffage électrique par panneau rayonnant •Adaptation du chauffage aux bâtiments et ses exigences •Les planchers chauffants et les plafonds rayonnants électriques •La régulation •L'eau chaude sanitaire •Le refroidissement •L'éclairage •La production de chaleur par les ENR •La fiscalité et les offres incitatives vers l'amélioration énergétique •Cas pratique : la globalisation des recommandations, les qualités et les faiblesses thermiques hiérarchisées, les solutions pertinentes choisies à l'aide de la BAO portant sur l'enveloppe, la ventilation, la production d'ECS, le chauffage, l'utilisation des ENR <p>Module 4</p> <ul style="list-style-type: none"> •Introduction à l'éco-prêt et à sa réglementation RT élément par élément, RT globale •Rappel simplifié des règles de calcul TH-C-E ex •Rappel des principes fondamentaux de performance énergétique •L'organisation d'un audit en rénovation énergétique •Le conseil au propriétaire •La thermographie et l'infiltrométrie •Initiation à un outil de calcul et cas pratiques •Etude de cas et mises en situation <p>Module 5</p> <ul style="list-style-type: none"> •Identification du marché du conseil en rénovation énergétique •Etablissement d'un argumentaire de vente des prestations de conseil en rénovation énergétique •Approche d'une communication spécifique à ce type de mission <p>Module 6</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenance des projets élaborés durant la formation, face à un jury constitué de professionnels de la rénovation énergétique <p>Attribution de l'attestation de compétences aux participants à la formation ayant validé leur connaissances théoriques et leur aptitudes pratiques</p>
<p>Nombre de jours de formation</p>	<p>15 jours articulés sur une durée de 2 mois et demi</p>
<p>Public ciblé</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Diagnostiqueurs titulaires d'un certificat DPE •Techniciens de bureau d'étude thermique. •Architectes, maîtres d'œuvre et artisans réalisant des opérations de génie climatique. •Toute personne possédant un bac PRO, licence professionnelle ou équivalent en génie climatique. •Toute personne issue de la filière climatique possédant les notions fondamentales de la thermique appliquée aux bâtiments. <p>Toute personne en reconversion ayant participé à un cursus de formation professionnelle lui permettant de maîtriser les notions de base de la construction et les notions fondamentales de la thermique appliquées aux bâtiments</p>

Lieu	Arras
Tarif	4800 € HT
Prochaines sessions	Prochaines ouvertures de sessions à Arras : <ul style="list-style-type: none">• 02/10/2012• 27/11/2012
Validation	Attestation de compétence délivrée par CESI-PROMODUL en cas de succès aux épreuves de contrôle des connaissances et à la soutenance en fin de formation.